

Faune sauvage : les dégâts agricoles en légère baisse

>> Société

Selon la Fédération nationale des chasseurs (FNC), les dégâts agricoles dus à la faune sauvage sont en légère baisse. La facture est estimée à environ 27 millions d'euros pour la période 2008-2009, contre 30 millions d'euros en 2007-2008. La FNC explique cette diminution par « *l'intensité des prélèvements de sangliers liés à la volonté des fédérations de chasse de faire baisser les populations et par la baisse du prix des denrées agricoles* ». Les départements qui coûtent le plus cher à l'année se situent dans le Nord-Est de la France avec une facture de quelque 800 000 € alors que le montant des dégâts les moins élevés, environ 80 000 €, concernent l'Ouest et le Sud de la France. Les dégâts sont fortement concentrés car 10 % des communes cumulent à elles seules 75 % des dégâts. ■



Mathieu Guy - Fotolia.com